n°36 // mai - juin 2017

Nieppe mag

10 ans de Miss Cantine

Conseil municipal
Budget 2017 voté

Rendez-vous
Théâtre, voisins, musique, Nieppe en fête !

Bulletin municipal d'informations
Actualité : www.nieppe.fr
facebook : ville de nieppe

NIEPPE
Porte des Flandres

Nouveau - Parcours botanique

Depuis plus de 40 ans, le parc du Château, propriété communale, attire les visiteurs pour de multiples activités. Loisirs, détente, sports ou promenade quotidienne s'offrent aux personnes franchissant la grille d'entrée. La promenade, parlons-en, peut se décliner de différentes manières. Avez-vous déjà pensé à cheminer dans les allées et à admirer les différentes essences d'arbres ? En connaissez-vous la richesse et les particularités ?

Afin de mieux informer le visiteur, un nouveau parcours botanique sera inauguré samedi 27 mai.

Au pied de 24 arbres représentatifs de chaque espèce, un panneau donnera toutes explications sur le végétal planté et permettra, grâce au système de QR code et son smartphone (*) de renvoyer à une documentation plus complète et d'en apprendre davantage sur ces géants parfois méconnus !

Samedi 27 mai, la ville a fait appel aux 5 artistes du CLEA en résidence à la CCFI qui proposeront durant l'après-midi, différentes activités :

- Atelier d'observation et de dessin ou comment contempler les arbres et leur tirer le portrait !

- Exploration sensible du parc et écriture d'un récit de voyage

- Moment d'échanges privilégiés avec la nature et des rituels ludiques

Ce sera une occasion unique de voir le parc que nous connaissons tous avec un regard différent.

un rendez-vous nature magique, sensible et sûrement inoubliable... A ne pas manquer de 14 h30 à 17h30 - Entrée libre.

Davantage de renseignements seront donnés sur le site et la page Fb de la ville.

(*) un guide sera à disposition pour les personnes dépourvues de téléphone mobile.

Nieppe en scène – Acte 2 !

Pour la 2e année consécutive, le service culturel propose son festival de théâtre.

La scène de la salle Line Renaud ne va guère refroidir...entre les représentations : qu'on en juge

Mardi 16 mai à 18 h 30
Invitation au voyage par les jeunes du collège Jeanne de Constantinople

Mercredi 17 mai à 18 h 30
Au théâtre ce soir par la troupe des enfants de l'atelier théâtre de l'espace culturel Maurice-Schumann,

Vendredi 19 mai à 20 h,
Antigone de Sophocle, pièce adaptée par l'association La Bande à Nekrozotar,

Samedi 20 mai à 20 h 30,
Grand-mère est amoureuse d'Yvon Taburet, par l'association Coup de théâtre d'Houplines,

Sommaire

Actualité ..... p. 4 - 9
Vote du budget
Résultats du 1er tour

Retour en images ..... p. 10 - 13
L'anniversatire de Miss Cantine
Rétro

Vie culturelle ..... p. 14 - 15
Actualités de l'espace culturel
Concerts

Vie associative ..... p. 16 - 17

Vie économique ..... p. 18
Actualités

Collèges/écoles ..... p. 19

Enfance et Jeunesse ..... p. 20 - 21
Focus sur les CVL

Au service des Nieppois ..... p. 22

Nieppe au passé ..... p. 23

Avis Agenda ..... p. 24 - 25

Tribune ..... p. 26 - 27

Rendez-vous ..... p. 28

Nieppe mag Juillet/août 2017 :
les avis et publications doivent être déposés pour le **10 juin 2017.**

Nieppe mag n° 36 – mai/juin 2017

Bulletin municipal d'informations édité par la ville de Nieppe

Directeur de la publication : Roger Lemaire

Crédit photos : " service communication "
sauf mention contraire.

Impression : Alliance Partenaires Graphiques (imprimé sur du papier recyclé avec des encres à base végétale).

Diffusion : ville de Nieppe.

Parution et dépôt légal : avril 2017.

ISSN : 1241 2651

Contact : service " communication ", mairie - 249, place du Général-de-Gaulle 59850 NIEPPE - ✆ 03 20 38 80 00

Édito

Le premier tour de l'élection présidentielle est derrière nous.
Deux candidats se sont qualifiés au terme d'une campagne âpre, fertile en trahisons, coups bas, et surtout très médiatisée.
Les électeurs ont exprimé leur choix du 1er tour. Il s'agit là, de la meilleure enquête d'opinions, la plus fiable...

J'invite les Nieppois à voter de nouveau, le 7 mai pour le 2e tour, et à faire leur choix en toute indépendance.

Ces dernières semaines, beaucoup de marcheurs sur nos routes de campagne ! Parcours du cœur, journée de la randonnée, autant d'occasions d'apprécier nos paysages, de traverser les quartiers où nous aimons vivre, avec leur diversité. Le 18 mars, l'utile a été joint à l'agréable puisqu'à l'invitation de notre Région, une cinquantaine de Nieppois ont participé à l'opération « Hauts de France propres ». Qu'ils en soient remerciés...

Depuis plusieurs mois se prépare la révision du Plan Local d'Urbanisme, tant sur le plan intercommunal, sous le pilotage CCFI, que sur le plan local : ce plan est primordial, puisqu'il va définir ce que deviendra notre territoire pour les 15 ans à venir : quelles sont les zones que l'on veut constructibles ? agricoles ? dédiées au développement économique ? celles dont on veut préserver le caractère naturel ?

Nous y travaillons, avec une évolution raisonnée de notre urbanisation, adaptée aux besoins des Nieppois, leur offrant la possibilité d'un véritable parcours résidentiel, adapté à leurs moyens et leur âge, tout en valorisant notre cadre de vie...

Le 1er Mai, fête du travail : la commune honorera celles et ceux qui ont accompli de 20 à 40 années de travail. J'aurai le plaisir de leur remettre médaille et diplôme correspondant, avec une pensée toutefois pour celles et ceux qui sont désespérément à la recherche d'un emploi...
Nous aurons aussi l'occasion de nous souvenir et d'honorer ceux qui se sont battus pour notre liberté : le 8 Mai nous fêterons la victoire de 1945 et la fin de la 2e guerre mondiale.

Le 8 juin, à l'occasion du 100e anniversaire du décès du révérend James Joseph Mc Menamin, des personnalités néo-zélandaises viendront rendre hommage à cet aumônier tué à Messines, et inhumé à Nieppe par la volonté de mon lointain prédécesseur Henri Vanuxeem.

Enfin, le 18 juin, nous nous souviendrons de l'appel du général de Gaulle, à l'origine de la France Libre et de la résistance du peuple français.

Avec ces rendez-vous, avec cette nouvelle donne politique pour la France, mai et juin marquent aussi le début de la belle saison: je vous la souhaite la plus agréable possible.

C'est aussi période d'examens pour nombre de nos jeunes, alors bon courage et meilleurs vœux de réussite.

Roger LEMAIRE
Maire de Nieppe

Installation d'un conseiller municipal

Suite à la démission en décembre dernier de Mme Aurélie Breyne du Conseil Municipal, M. Michel Cointe, de la liste « Vivons Nieppe Ensemble », a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Au conseil municipal du 7 mars, le rapport d'orientation budgétaire

Conformément à la loi, dans les 2 mois qui précèdent l'examen du budget, le maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport, dénommé ROB, suivi d'un débat, doit permettre aux conseillers municipaux de discuter des orientations budgétaires qui anticipent les priorités du budget primitif et aussi à les informer de l'évolution financière de la collectivité.

Lors de la séance du conseil municipal du 7 mars dernier, le conseil s'est vu présenter et a pu débattre de ce rapport exposant le contexte général en France (environnement économique, la politique fiscale et budgétaire,...) puis le contexte local avec la rétrospective pluriannuelle de nos dépenses (stables en 2016 après la forte baisse de 2015) et recettes qui stagnent, et les ratios financiers de la ville comparés à ceux des communes de même importance (qui montrent que nous sommes meilleurs de quelques points en recettes et dépenses de fonctionnement, et de 30% pour l'encours de notre dette). Et enfin, les orientations qui ont présidé à la construction du budget 2017 (pas d'évolution fiscale, poursuite des recherches d'économies de fonctionnement, gros investissements de remise en état de nos bâtiments...)

Au conseil municipal du 29 mars, le budget a été voté

En début de réunion, les élus ont approuvé les comptes administratifs (élaborés par la Mairie) et de gestion (faits par la Trésorier principal) bouclant l'année 2016. Ces comptes présentent un résultat de fonctionnement positif d'un peu plus de 430 700 €

Le budget primitif 2017 de l'ordre de 8.358.400 euros en fonctionnement et de 4.500.000 euros en investissement a été soumis au conseil municipal et adopté.

En voici une présentation simplifiée

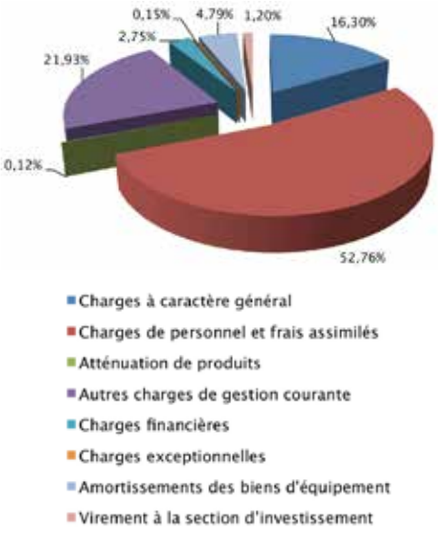

Dépenses de fonctionnement

011	Charges à caractère général	1 362 806,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 409 900,00 €
014	Atténuation de produits	9 800,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 832 861,00 €
66	Charges financières	230 000 €
67	Charges exceptionnelles	13 000 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**7 858 367,00 €**
042	Amortissement des biens d'équipement	400 000 €
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €
	Dépenses de l'exercice	**8 358 367,00 €**

Recettes de fonctionnement

013	Atténuation de charges	41 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	201 805,00 €
73	Impôts et taxes	6 171 245,15 €
74	Dotations, subventions, participations	1 291 210,00 €
75	Autres produits de gestion courante	76 000,00 €
77	Produits exceptionnels	21 000,00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	7 802 260,15 €
42	Opérations d'ordre entre sections	125 400,00 €
	Excédent antérieur reporté	430 706,85 €
	Recettes de l'exercice	**8 358 367,00 €**

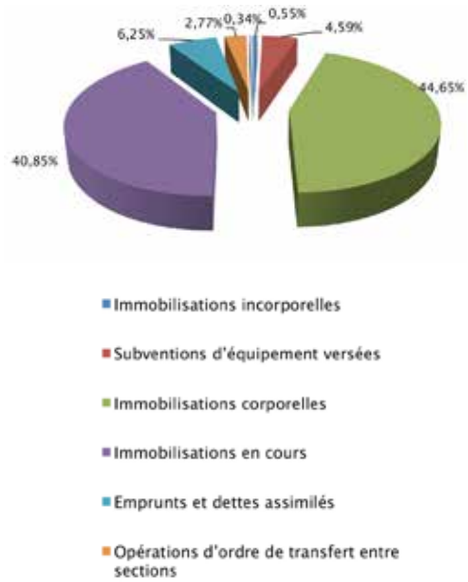

Dépenses d'investissement

20	Immobilisations incorporelles	25 047,50 €
204	Subventions d'équipement versées	208 079,88 €
21	Immobilisations corporelles	2 022 385,79 €
	Immobilisations en cours	1 850 000,00
	Total des dépenses d'équipement	**4 105 513,17 €**
16	Emprunts et dettes assimilés	282 973,24 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**4 388 486,41 €**
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 400,00 €
041	Opérations patrimoniales	15 220,48 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**140 620,48 €**
	Total des dépenses d'investissement	**4 529 106,89 €**

Recettes d'investissement

13	Subventions d'investissement	38 735,37 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	113 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 973,24
	Total des recettes réelles d'investissement	**2 154 758 61 €**
024	**Cessions d'immobilisations**	780 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000 €
041	Opérations patrimoniales	15 220,48 €
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement	**515 220,48 €**
001	Report 2016	1 079 127,80 €
	Total des recettes d'investissement	**4 529 106,28 €**

En 2017 à Nieppe, pas de hausse des taux d'imposition

Comme en 2015 et 2016, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Taxe d'habitation : 26,40 %. Taxe sur le foncier bâti : 22,15 %

Taxe sur le foncier non bâti : 51,26 %

Baisse de la DGF (Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat)

La baisse de la DGF pénalise notre collectivité. En 2016, la perte subie a été de 190 000 Đ. Depuis 2014, la baisse annuelle de la DGF pour la commune est de 450 000 €

Orientations budgétaires

La recherche d'économies reste d'actualité et se poursuit avec la réorganisation des services. Les départs en retraite ne seront plus systématiquement remplacés .

La maîtrise de la fiscalité se poursuit sans augmentation des taux d'imposition.

Fonctionnement

Pour les dépenses de fonctionnement, l'objectif est encore de réduire les dépenses. Les économies réalisées permettront de maintenir un service public de qualité.

Mais cet objectif de contenir les dépenses ne pourra devenir effectif que par un travail continu d'optimisation. Les efforts demandés devront compenser les dépenses obligatoires supplémentaires de l'ordre de 190 000 € (élections, recensement, hausses de cotisations diverses, revalorisation,...)

Cuisine du foyer restaurant

Investissement

Des dossiers importants monopoliseront cette section en 2017 :
Les travaux de mise en sécurité de l'église Saint-Martin
Les travaux de mise aux normes du foyer restaurant.

Pour ces opérations, deux emprunts de chacun 1 million d'€ ont été contractés.

Les travaux de réparation du bâtiment de l'école Suzanne-Crapet viennent déjà s'ajouter.

Les travaux d'accessibilité seront poursuivis (100 000 €)
Des crédits ont été inscrits pour la sécurisation de la ville
La poursuite des travaux sur les bâtiments communaux.

Bâtiment de l'école Suzanne-Crapet

Les subventions aux associations

Associations nieppoises	Subvention 2017
Aîné	
Club-Amitié-Loisirs	458,00 €
Union nieppoise en faveur des personnes âgées	200,00 €
Activités pluridisciplinaires	
City-Club	2 327,00 €
Cœur de sel	Pas de demande
Maison des loisirs et de la culture	1 200,00 €
Animation	
Aimata Polynésia Maratéfoia	Pas de demande
Les Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé	6 000,00 €
Envoyez les violons !	Pas de demande
Méli-Mélodies	488,00 €
Orchestre d'Harmonie de Nieppe	4 500,00 €
Les Trolls de Farfadets	677,00 €
Culture	
A l'heure anglaise	128,00 €
Mieux vivre	198,00 €
Niepkerke - Patrimoine, histoire & généalogie	576,00 €
Nature	
Jardins ouvriers de Nieppe-Centre	260,00 €
Jardins ouvriers de Nieppe-Pont	316,00 €
Patriotiques	
Amicale des AFN	300,00 €
ACPG - CATM - TOE et veuves	300,00 €
Périscolaires	
Les Amis d'Arthur	200,00 €
Les Amis de l'école Suzanne-Crapet	250,00 €
Le-Petit-Prince-d'Antoine-de-Saint-Exupéry	100,00 €
APEL Saint-Charles	100,00 €
APEL Saint-Louis / Sacré-Cœur	200,00 €
APEL Saint-Martin	150,00 €
Association sportive du collège de Nieppe	150,00 €
Sociales	
Amicale des donneurs de sang bénévoles de Nieppe	200,00 €
Comité des œuvres sociales	20 000,00 €
Equipe missions tiers et quart-monde	200,00 €
TerreAuBénin	200,00 €
Sport	
Association sportive du Pont-de-Nieppe	2 793,14 €
Club de tir nieppois	2 316, 33 €
Corps souffle	196,00 €
Dance up Nieppe	946,00 €
Flandre VTT	456,00 €
Dream Team Basket Ball Nieppe	184,00 €
Football club nieppois	3 428,42 €
Gymnastique nieppoise	494,00 €
Handball club de Nieppe	2 959,72 €
Judo club nieppois	1 469,00 €
K' Danse	1 706,00 €
Karaté club nieppois	1 932,00 €
Nieppe badminton club	1 009,00 €
Nieppe je marche	774,00 €
Pétanque club nieppois	520,00 €
Pompoms girls nieppoises	1 089,00 €
Speed ball Val de Lys	881,00 €
Taï Jitsu Nieppe	1162,00 €
Tennis club nieppois	2653,84 €
Tennis de table nieppois	2132,12 €
Yoga club nieppois	558,00 €
Autres	
ACAP	2 100,00 €
La Bande à Nekrozotar (démarrage)	170,00 €
Mieux vivre (20 ans)	300,00 €
Les Jardins ouvriers de Nieppe Pont (90 ans)	400,00 €

Pour rappel, les subventions sont accordées aux associations sur dossier et selon des critères adoptés par le conseil municipal.

Associations extérieures	Subvention 2017
AAFAD - Association d'aide familiale à domicile	120,00 €
AFA – Association des Familles d'Armentières	100,00 €
FNATH – Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés	Pas de demande
Para-chute	100,00 €
Solidarité Handi Flandre	1 160,00 €
Trèfles	1 500,00 €

Flandre : Territoire à énergie positive

Le SIECF a obtenu du ministère de l'environnement le 20 mars dernier le label Territoires à énergie positive. Un label qui s'accompagne de subventions destinées à financer les projets écologiques.

571 650 euros c'est le montant obtenu par le syndicat intercommunal d'énergie des communes des Flandres (SIECF) auprès du ministère de l'environnement. Cette somme servira à financer environ 50 % des projets écologiques des 90 communes en Flandre. Le SIECF avait réuni le 30 mars à la salle Line Renaud les représentants des localités concernées

Parmi les projets financés, la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) bénéficiera entre autres de 40 000 € pour la création d'atlas destinés à sensibiliser sur la biodiversité.

Un programme de création et de restauration de mares sera proposé et des coins nature seront installés ici ou là.

Hauts-de-France propres

Durant le week-end des 18 et 19 mars, la région des Hauts-de-France avait invité chaque habitant à prendre part à cette opération de ramassage des déchets et de nettoyage de la nature.

A Nieppe, une cinquantaine de volontaires, élus, membres du conseil des Sages, conseillers municipaux enfants, se sont rassemblés sur le parking de la salle Line Renaud, se sont équipés, gilets fluo, gants et sacs poubelle et se sont répartis dans cinq secteurs de la ville...

Le résultat est – malheureusement – éloquent, plus de 3,5 m^3 (!) ont été récupérés... Déchets innombrables et variés ont été ramassés...Aucun secteur de la commune n'est épargné...

Une ville propre, c'est l'affaire de tous ! ■

Election présidentielle – 1er tour - résultats nieppois

Dernière minute

	1er bureau Salle des Fêtes		2e bureau Ecole Suzanne Crapet		3e bureau Mairie		4e bureau Foyer Restaurant		5e bureau Centre Municipal d'Activités		6e bureau Restaurant scolaire avenue des Lilas		Totaux	
		%		%		%		%		%		%		%
INSCRITS	1 063		1 191		898		1 166		1 027		943		6 288	
VOTANTS	746	70,18%	909	76,32%	729	81,18%	942	80,79%	781	76,05%	792	83,99%	4 899	77,91%
NULS	21	2,82%	27	2,97%	15	2,06%	16	1,70%	11	1,41%	15	1,89%	105	2,14%
EXPRIMES	725	97,18%	882	97,03%	714	97,94%	926	98,30%	770	98,59%	777	98,11%	4 794	97,86%
DUPONT-AIGNAN Nicolas	29	4,00%	51	5,78%	49	6,86%	44	4,75%	46	5,97%	48	6,18%	267	5,57%
LE PEN Marine	271	37,38%	310	35,15%	123	17,23%	200	21,60%	276	35,84%	171	22,01%	1 351	28,18%
MACRON Emmanuel		15,45%	168	19,05%	168	23,53%	202	21,81%	137	17,79%	172	22,14%	959	20,00%
HAMON Benoît	43	5,93%	32	3,63%	32	4,48%	46	4,97%	44	5,71%	44	5,66%	241	5,03%
ARTHAUD Nathalie	8	1,10%	7	0,79%	4	0,56%	5	0,54%	9	1,17%	5	0,64%	38	0,79%
POUTOU Philippe	8	1,10%	13	1,47%	0	0,00%	6	0,65%	11	1,43%	6	0,77%	44	0,92%
CHEMINADE Jacques	1	0,14%	1	0,11%	4	0,56%	2	0,22%	4	0,52%	1	0,13%	13	0,27%
LASSALLE Jean	7	0,97%	2	0,23%	6	0,84%	7	0,76%	2	0,26%	1	0,13%	25	0,52%
MELENCHON Jean-Luc	134	18,48%	187	21,20%	103	14,43%	162	17,49%	165	21,43%	134	17,25%	885	18,46%
ASSELINEAU François	4	0,55%	6	0,68%	4	0,56%	7	0,76%	4	0,52%	11	1,42%	36	0,75%
FILLON François	108	14,90%	105	11,90%	221	30,95%	245	26,46%	72	9,35%	184	23,68%	935	19,50%
TOTAL	725	100,00%	882	100,00%	714	100,00%	926	100,00%	770	100,00%	777	100,00%	4 794	100,00%

Second tour : dimanche 7 mai de 8h a 19h.

Ecole Suzanne-Crapet
Des structures modulaires pour finir l'année.

Rappel : après la découverte de fissures au sol sur le bâtiment fin janvier, cent vingt-six élèves avaient été évacués au centre municipal d'activités où ils ont suivi les cours pendant quelques semaines.

Une situation provisoire à laquelle la municipalité a décidé de mettre un terme pour répondre à des problèmes de place et d'organisation. La solution retenue a été d'installer des structures modulaires au sein même du groupe scolaire Suzanne-Crapet.

Un nouveau changement certes mais qui progresse vers un retour aux habitudes pour les enfants qui pourront retrouver leur cour de récréation.

Une réunion avait été programmée jeudi 30 mars au foyer restaurant afin de répondre aux légitimes questions que se posaient les parents pour ce nouveau déménagement [qui est intervenu au cours des vacances de Pâques].

Fabrice Delannoy, adjoint délégué aux travaux et Etienne Leroy, adjoint délégué aux affaires scolaires ont animé la réunion et ont répondu aux questions posées par les parents présents.

29 mars : pose des longrines

30 mars : réunion d'information

Solution : les structures modulaires

Le 10 avril, des structures modulaires ont été installées, puis équipées et aménagées par les services techniques. Mardi 25 avril, la dernière rentrée de l'année a été possible pour les élèves sur le site de Suzanne-Crapet. Des locaux flambant neuf pour une fin d'année, espérons-le plus paisible !

10 avril : livraison

10 avril : pose des structures

19 avril : aménagement

Concernant les travaux de réhabilitation du bâtiment, comme annoncé précédemment le chantier s'annonce long. Les enfants ne retourneront pas dans les locaux de l'école avant début 2018.

Aux urnes, (jeunes) citoyens !

Vendredi 17 mars, des jeunes Nieppois(e)s nés entre le 1er mars 1998 et le 28 février 1999 sont venus à la mairie afin de retirer un livret du citoyen et leur toute première carte d'électeur.

Le maire, Roger Lemaire, entouré de nombreux élus, a rappelé, dans son discours, les fondements de la démocratie et a souligné la lente évolution des modes scrutin en France. Le premier magistrat a indiqué également que les citoyens pouvaient s'exprimer librement grâce au droit de vote.

Citoyens vigilants

Mardi 21 mars, les citoyens vigilants se sont réunis au foyer restaurant en compagnie de Michel Gisquière, adjoint délégué à la sécurité et Francine Windstein, chef de police municipale afin de faire un point d'étape concernant leurs missions.

Boulevard des Anglais

Le banc de l'avenue des Lilas

Démocratie participative

Récemment deux enquêtes ont été diligentées par les services de la mairie.

⇨La première concernait la circulation, boulevard des Anglais au sujet de laquelle, différentes revendications contradictoires étaient parvenues à la mairie. Il a donc été décidé de solliciter l'avis de tous les riverains de la voie concernée. 35 personnes ont répondu (60 questionnaires avaient été distribués).

En ce qui concerne la vitesse : 27 personnes souhaitent que la vitesse soit réduite à 30 km/h. 6 personnes ne le souhaitent pas. 23 personnes ont répondu qu'ils étaient favorables à la pose d'une chicane contre 7 personnes ont répondu non et 5 personnes sont sans avis. Par ailleurs, 12 personnes souhaitent un autre dispositif en plus de la chicane. Après avoir pris connaissance de cette consultation la mairie a décidé de prendre les mesures suivantes :

- le boulevard des Anglais passera en zone 30 ;

- une chicane sera posée ;

- une priorité à droite sera établie à la sortie du chemin des Brouckes afin de « casser » la vitesse ;

- la police municipale continuera d'effectuer de nombreux contrôles de vitesse dans cette artère.

Quelques personnes ont signalé que la circulation des poids-lourds, tracteurs et autobus posent problème. Cependant, face à l'obligation de respecter la vie économique et les déplacements qu'elle exige, il n'est pas envisageable pour la mairie d'en interdire le passage. Il est évident que la réduction de la vitesse autorisée à 30 km/h limitera les nuisances éventuelles.

⇨ L'autre enquête a porté sur l'installation d'un banc adossé au restaurant scolaire avenue des Lilas. Les riverains à proximité immédiate, ont été là sollicités. 21 questionnaires ont été distribués chez les habitants à proximité de cet équipement. Le maintien du banc est souhaité par 10 voix contre 9 pour le retrait. En conséquence de quoi, la mairie a décidé de laisser le banc en place.

PLUI - débat citoyen

Mardi 4 avril au foyer restaurant, a eu lieu un débat citoyen au sujet du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Franck Meurillon, conseiller délégué à l'urbanisme a présenté tout d'abord le projet intercommunal en cours d'élaboration, ensuite Pascal Codron, adjoint délégué à l'agriculture est intervenu sur le diagnostic agricole du territoire et Franck Meurillon a repris la parole en évoquant les préconisations émises par le conseil des sages local. Le PLUI entrera en application au 1er janvier 2018 dans les 50 localités que compte la communauté de communes.

Samedi 15 et dimanche 16 avril à la salle omnisports, Miss Cantine a fêté son 10e anniversaire

Dès l'entrée dans la salle, une exposition composée de plusieurs panneaux avec de nombreuses photos, retraçait les faits et gestes de la demoiselle, ici ou ailleurs, il est vrai qu'elle a déjà bourlingué (Paris, Bruxelles, Strasbourg,...)

Cette géante a été recréée en 2007 à partir de la tête de la première Miss Cantine conservée au musée d'Histoire locale. La « première Miss Cantine » a été créée en 1942 pendant la seconde guerre mondiale. Elle sortait à l'occasion des manifestations organisées à cette époque afin de collecter des fonds pour les prisonniers détenus en Allemagne ou afin de nourrir les enfants lillois qui venaient prendre leur repas à Nieppe.

Accompagnée par Tiot Dédé depuis 2011, mariée à Pimpon en 2013, elle vadrouille un peu partout...en compagnie de l'association « les amis de Miss Cantine et Tiot Dédé ».

Samedi 15, plusieurs géants avaient tenu à être là. En effet, Miss Cantine et Tiot Dédé ont accueilli Pim-Pom & Pim-Pom Junior, Tchout Jacques, Aline, Dudule, Armandine, Maître Craquelin.

Dimanche, d'autres géants avaient été invités :

Henri le tisserand, Jeanne la fileuse, Frère Jacques, Totor, Jeanne de Tourcoing, Dame Nature, Pim-Pom & Pim-Pom Junior...

Samedi 15 après-midi, « les marins du port eud Bray-Dunes » ont enchanté les personnes présentes par leur musique festive et déjà les géants dansaient, un rigodon en suivait un autre...

Samedi 15, vers 16 h, les géants ont pris place en arc-de-cercle autour de Miss Cantine et le maire, Roger Lemaire, entouré de plusieurs élus, a prononcé un « petit mot » à l'occasion du 10e anniversaire de la plus célèbre demoiselle nieppoise du XXIe siècle». Alexandra Colin, présidente de l'association Les Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé a remercié toutes les personnes qui avaient aidé à préparer cette manifestation. Comme dans toute fête d'anniversaire, l'assemblée accompagnée par le groupe musical a chanté Joyeux anniversaire ! Ensuite chaque personne présente a reçu un cadeau : un petit pain d'épices en souvenir de ce « grand jour »

De plus belle, ensuite, les géants ont repris leur rigodon au son de la musique.

Le Bal de Miss Cantine

Le groupe Laatste Drop (Steenvoorde) a animé la soirée de belle manière avec un programme festif, varié et entraînant. Hélas, trois fois hélas, un public trop peu nombreux s'était déplacé...dommage !

Ce groupe qui a vu le jour en 2012 est composé d'une vingtaine de membres. Issu de la société philarmonique et de groupes carnavalesques, ce jeune orchestre plein de vitalité développe sur scène bonne humeur et franche rigolade avec un répertoire parfois endiablé qui lui vaut une place incontournable dans les fanfares de rues.

Dimanche 16 après-midi, les festivités ont repris à la salle omnisports avec d'autres géants et davantage de public. La Band'as Co de Bierne, a régalé le public également.

Les porteurs de géants présents ont eu une bonne idée : transformer les personnes du public en « porteur » Qui le souhaitait, pouvait à loisir porter tel ou tel géant. Une expérience qui en a séduit plus d'un !

Centenaires

Marie-Madeleine

La vie commence à 100 ans... Nieppe peut s'enorgueillir de compter trois centenaires actuellement. La dernière se nomme Marie-Madeleine Debailleul-Lamérand, elle est née le 15 décembre 1916 à Neuve-Eglise mais demeure désormais à la résidence des Myosotis. Jeune, elle a connu Jacqueline Ente et c'est pour cela qu'à l'occasion de son centième anniversaire, Line Renaud lui a adressé un petit mot ! C'est entourée de sa famille et de ses amis que son 100e anniversaire a été fêté.

Simonne

Joyeux anniversaire à Simonne Sory-Boussaert, 103 ans depuis le 19 avril 2017, jour où elle a reçu sa famille à la résidence Marguerite-de-Flandre (elle y est entrée en 2009). Le maire, Roger Lemaire a salué cette résidante toujours alerte et coquette

Note : Georgine Boucherie, 102 ans 6 mois, actuellement ! est la 3e centenaire du trio nieppois. Rendez-vous en septembre !

Noces d'or

Le 22 janvier 2017, **Maxime** (et non Jean-Pierre comme indiqué ! dans le n°35 de Nieppe mag) et Francine Deswarte-Bécue ont fêté leurs noces d'or. Toutes les excuses de la rédaction pour cette erreur de prénom !

Conférence du jeudi

Jeudi 16 mars à l'espace culturel avait lieu la 2e conférence du jeudi avec pour thématique suivante : « la révolution numérique ». Pierre Giorgini, président-recteur de l'université catholique de Lille a animé cette conférence de main de maître en développant différents thèmes : l'efficacité productive et l'intensité créative, la force et l'habileté, l'ingéniosité et l'intelligence, la créativité et l'innovation... En un peu plus d'une heure, Pierre Giorgini a transporté l'auditoire très loin dans la réflexion et non sans humour ! Passionnant !

Auditions des classes de l'école de musique

Courant mars, l'audition des classes de piano était déplacée à l'église Notre-Dame de Bon-Secours, l'audition des classes de violon et violoncelle a eu lieu au Château et la prestation de la classe de percussions s'est quant à elle déroulée salle Line Renaud. Trois lieux différents et toujours autant de plaisir à écouter les élèves des différents cours...

Salon de printemps

Vendredi 10 mars, premier jour du salon, 10 classes ont été accueillies par les artistes, soit environ 280 élèves. Samedi 11, 102 visiteurs ont franchi la porte du Château, quant à dimanche 12, 170 personnes ont visité les salles.

Au total, plus de 610 visiteurs sont venus admirer les œuvres de Florence Fofana, Jean-Louis Foulon, Carol Herbein, Magali Marmet aux styles différents.

Parcours du cœur

Les scolaires étaient 670 au parc du Château ce vendredi 31 mars et plus de 320 personnes ont chaussé leurs baskets dimanche 2 avril, pour une balade au choix de 6,9, 12 km à pied ou 14 km à vélo ! Au total, + de 1 000 participants ont pris part à cette manifestation. La météo était plus que propice à cette opération et a rendu le parcours très agréable le dimanche.

Chasse aux œufs

Activité traditionnelle de la période pascale : la chasse aux œufs au parc du Château. Dès 14 h, les bambins étaient massés devant les grilles dans l'attente de partir chercher les précieuses petites balles à échanger contre un sac d'œufs en chocolat...

Brocante

Une fois par an, l'équipe Missions propose une opération Porte ouverte qui se traduit à chaque fois par un succès immédiat puisque dès l'ouverture des portes, la salle paroissiale ne désemplit pas... Les « trouvailles » et autres bonnes affaires ne manquent pas au bonheur des chineurs, collectionneurs et autres visiteurs.

Goûter de printemps

L'union nieppoise en faveur des personnes âgées a organisé le traditionnel goûter de printemps. Plus d'une centaine de seniors étaient venus célébrer la saison printanière à la salle Line Renaud en ce 21 mars, Soleil à l'extérieur et bonne humeur dans la salle ont permis à tous les participants de passer un excellent après-midi.

Guinguettes du city

Guinguettes : Interrogé le dictionnaire répond pour ce mot comme suit : lieu de réunion et de danse populaire typique. Cela va comme un gant pour cette activité qui avait pris place à la salle Line Renaud, dimanche 5 mars et qui permettait aux danseurs venus à l'invitation du City-club de danser encore et encore.

Hervé Demon à Nieppe

Le public dont l'âge oscillait entre 3 et 8 ans avait envahi la salle Line Renaud le 17 mars dernier et a écouté avec grand plaisir Hervé Demon, invité de l'association « TerreAuBénin » ... De comptine en comptine, les jeunes enfants n'ont pas boudé leur plaisir, et les parents non plus...

Troc plants

Organisé samedi 22 avril au parc du Château, le troc-plants a réuni des amateurs de jardinage, de plantes et plants, qui pendant une matinée ont échangé des propos et des plantes et ont troqué ce qu'ils avaient apporté.

Une réunion qui n'a pas de prix pour les amoureux de la culture !

A l'espace culturel Maurice-Schumann

Animations:

⇨ L'atelier Jeux de société sera proposé mercredis 10 mai et 7 juin à 15 h 30, sur inscription.

Comité de lecture:

⇨ Rencontres prévues mardi 23 mai et jeudi 22 juin à 18 h.

Cinéma pour les seniors

mercredi 24 mai – 14 h

Médecin de campagne de Thomas Lilti

Avec François Cluzet, Marianne Denicourt, Isabelle Sadoyan

Les habitants, dans ce coin de campagne, peuvent compter sur Jean-Pierre, le médecin qui les ausculte, les soigne et les rassure jour et nuit, 7 jours sur 7. Malade à son tour, Jean-Pierre voit débarquer Nathalie, médecin depuis peu, venue de l'hôpital pour le seconder. Mais parviendra-t-elle à s'adapter à cette nouvelle vie et à remplacer celui qui se croyait... irremplaçable ?

mercredi 21 juin - 14 h

Captain Fantastic de Matt Ross

avec Viggo Mortensen, Frank Langella, George Mackay

Dans une forêt reculée du nord-ouest des Etats-Unis, vivant isolé de la société, un père dévoué a consacré sa vie entière à faire de ses six jeunes enfants d'extraordinaires adultes. Mais quand le destin frappe sa famille, ils doivent abandonner ce paradis qu'il avait créé pour eux. La découverte du monde extérieur va l'obliger à questionner ses méthodes d'éducation et remettre en cause tout ce qu'il leur a appris.

Expositions:

Du mardi 25 avril au samedi 27 mai

Exposition sur les oiseaux prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord, Les oiseaux, habitants sédentaires ou hôtes de passage, enchantent par leurs trilles et leurs allées et venues dans les jardins. Cette exposition permettra de découvrir 49 oiseaux différents.

Du mardi 30 mai au vendredi 30 juin

Exposition des œuvres de la section peinture de la Maison des Loisirs et de la culture La MLC, résidence d'artistes ? Un mois pour le découvrir dans la galerie de l'espace culturel.

Conférence du jeudi

jeudi 1er juin 2017, 20 h : Le crime organisé dans le monde, son poids économique, politique et humain par Christian Berquier.

A découvrir la «cartographie» des «mafias», «cartels» et autres « gangs » transnationaux avec leurs puissances respectives, leurs ramifications planétaires et leurs poids respectifs au sein des sociétés.

Théâtre

Nieppe en scène 2e édition

Voir page 2.

Ecole de musique

Festival Musique au musée

A l'occasion de la 11e édition du Festival « Musique au musée », le musée d'Histoire locale organise un concert samedi 5 mai à l'église Notre-Dame de Bon-Secours. Le quatuor Humoresque se produira pour la première fois dans cette église, mais l'année dernière souvenez-vous, c'était le quatuor qui avait accompagné l'ensemble choral Saint—Martin à l'occasion de son concert anniversaire à l'église Saint-Martin.

Le quatuor Humoresque originaire de Lille réunit 4 musiciens passionnés. La formation explore un répertoire varié. Un moment à ne pas manquer !

Vendredi 5 mai – 20 h

Concert d'une durée de 60 minutes – Entrée libre

⇨ à compter du 7 mai, le musée sera ouvert tous les dimanches de 15 h à 18 h jusqu'au 24 septembre. Entrée libre

Concert « Bond.... James Bond » de l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe.

C'est avec grand plaisir que l'Orchestre d'Harmonie accueillera le public vendredi 12 et samedi 13 mai à 20 h 30, à la salle Line Renaud, pour offrir ce concert « Bond... James Bond », sous la direction de Pascal Hennion.

Les musiciennes et musiciens de l'orchestre proposeront de faire revivre en musique la saga des films de James Bond, le célèbre agent 007, personnage de fiction créé en 1953 par l'écrivain Ian Fleming. Le souvenir de ces célèbres musiques écrites par de grands compositeurs, et chansons interprétées par des vedettes internationales reviendront en mémoire...

Un grand moment d'évasion et de distraction à Nieppe. Fans de musique « live » comme néophytes, seul, en famille, entre amis, venez nombreux rejoindre les fidèles de cet événement exceptionnel qui ne laisse pas personne indifférent !

Afin que rien ne manque lors de ces manifestations, une restauration rapide sera proposée sur place.

Vendredi 12 et samedi 13 mai à 20 h 30, salle Line Renaud. Ouverture des portes ½ heure avant la séance. Entrée gratuite. Entrée libre et petite restauration sur place.■

Exposition

La photo dans tous ses états !

Sélections départementales pour le Speed-Ball

Samedi 18 mars, à la salle omnisports, se sont déroulées les 3e sélections départementales organisées par le Speed-Ball Club Val de Lys.

16 joueurs sur 28 ont réussi à se qualifier pour se présenter au championnat de France qui aura lieu les 20 et 21 mai à Anizy-le-Château (02). Félicitations à Téa Morais (Poussine), Alexia Lagae (Benjamine), Killien Hermant (Benjamin), Jérémy Tocci et Jérémy Lécluse (Minimes), Valentin Tocci et Matthéo Valcke (Cadets), Gabriel Vanloot (Junior), Bérénice Ladrat (Junior), Florent Tassetti et Matthieu Lallau (Seniors), Cécile Bonnet-Gonet et Audrey Blogie ainsi qu' Odile Pinte (Vétérantes Dames), Christophe Hermant et Guillaume Lécluse (Vétérans Messieurs). A noter les débuts prometteurs d'Antonio Fernandes qui a terminé 1er en catégorie Vétérans 2.

Entraînements salle omnisports tous les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h et de 20 h à 21 h 30 et le samedi de 17 h 30 à 20 h pour les confirmés. ■

Concert de Méli-Mélodies : Formidable !

Si c'est le titre d'une des chansons interprétée par la chorale, c'est aussi le ressenti du concert !

La chorale Baladissimo de Quesnoy/Deûle a chanté en première partie délivrant un répertoire apprécié du public. Méli-Mélodies assurait la 2e partie du concert.

Artistes internationaux, chanteurs français du XXe siècle et artistes actuels étaient au programme. Félicitations à tous les choristes, à leurs musiciens et à leur chef de chœur pour cette belle prestation et au président pour cette belle soirée. ■

Remise des prix au TCN 20e Open au Tennis Club Nieppois

La météo était idéale. Comme chaque année, les amateurs ont pu assister pendant trois semaines à des **rencontres de qualité** (particulièrement en 2e et 3e séries), très disputées.

L'OSM Lommois à l'honneur, avec Yvan Pottier qui l'emporte en 2 sets face à Théo Lefebvre son camarade de club. Chez les dames, Alice Capelle (Steenvoorde) sort victorieuse en 2 sets devant Chloé Dhormes (Lestrem).

A l'issue des finales, Loïc Bollengier a remis coupes et prix aux vainqueurs, finalistes et demi-finalistes. Olivier Masquelier, président, a remercié les joueurs pour leur participation et leur fair-play, les bénévoles pour la tenue des permanences et surtout un merci particulier à Loïc Bollengier, juge arbitre pour la confection des tableaux et sa présence journalière afin de veiller au bon déroulement de ce tournoi. Prochaine manifestation prévue : tournoi interne homologué en juin.

Résultats :

Dames seconde série :

Alice Capelle bat Chloé Dhormes - 6/3, 6/0.

Consolante dames :

Sandrine Contzen bat Véronique Dujardin - 3/6, 7/5, 6/1.

Hommes tableau principal :

Yvan Pottier bat Théo Lefebvre - 6/3, 6/4.

4e série hommes :

David Labaere bat Loïc Lecornec - 6/4, 6/2.

Consolante hommes:

Antoine Crinquette bat Gérard Cattez - 6/1, 6/3.

Hommes + 50 :

Angelo Hughes bat Jean-Marc Lequelec - 6/0, 6/2.

Hommes + 35 :

Frédéric Ghesquière bat Olivier Henguelle - 3/6, 7/6, 6/2.

Hommes 4e série + 35 :

Philippe Waterlot bat Lionel Lespillez -3/6, 6/4, 6/3. ■

Fête du violon populaire

Chaque année l'association «Envoyez les violons ! » prépare la fête du violon populaire et les amateurs sont toujours aussi nombreux à assister aux différentes manifestations. Le bal folk a eu lieu à la salle Line Renaud le 4 mars dernier, il était précédé d'un concert. ■

YOGA CLUB NIEPPOIS YCN

Au Yoga-club nieppois
Cours de découverte

Basé sur la respiration, le Yoga libère les tensions, assouplit les articulations, renforce les muscles, apporte le calme et la réflexion.

Le Yoga-club Nieppois organise des cours de découverte gratuits :

Vendredi 9 juin de 10 h à 11 h 30 et de 11 h 45 à 13 h 15 et **lundi 12 juin** de 17 h 15 à 18 h 45 et de 19 h à 20 h 30. Rendez-vous à la salle de sports au sol, au complexe Emile-Dehouck, chemin Turck

Il suffit de se munir d'un tapis. Toutefois, il est souhaitable de s'inscrire auprès de la présidente Marie-Christine Hazebrouck ☎ 03 20 48 57 85 – ycnmchazebrouck@gmail.com ■

Peinture sur porcelaines

Dimanche 2 avril, la section peintures sur porcelaine organisait une exposition à la MLC. Les 52 adhérentes présentaient des ouvrages que leurs doigts de fées avaient décorés. Un régal pour les yeux. ■

Orientaliya
Stage

Déjà la 3e édition de ce stage Latinva qui s'est déroulé samedi 25 mars à la salle David Douillet avec Sofiane comme instructeur et formateur, un stage à l'ambiance chaleureuse qui s'est ouvert à tout : salsa, bachata,... ■

Football-club nieppois - Challenge Emile-Dehouck

Lundi 16 avril, des élus, des membres du club et de la famille d'Emile Dehouck s'assemblent près de la sépulture de ce dernier. Antoine Dennequin président du Football-club nieppois dépose une gerbe et tous se recueillent.

A l'occasion du challenge Emile-Dehouck, destiné aux U11, 8 équipes sont venues à Nieppe. C'est l'équipe de Bully-les Mines qui remporte, la finale, le challenge et le trophée. Trophée à remettre en jeu l'an prochain...■

Entreprise Wallemacq

Installée depuis de longues années à Péronne-en-Mélantois, l'entreprise Wallemacq gérée par Philippe Costenoble, souhaitant étendre son périmètre d'activités, s'implante cette année à Nieppe.

L'entreprise qui emploie 5 autres salariés, intervient dans les domaines suivants : chauffage, électricité, plomberie, sanitaire, aménagement de salles de bains.

Wallemacq – 373 rue du Docteur-Henri-Vanuxeem.

Salon VDI

Le 2e salon de la VDI, vente à domicile s'est déroulé dimanche 9 avril à la salle Line Renaud l'initiative de l'association des commerçants, artisans et prestataires de services de la porte des Flandres (ACAP).Une vingtaine de marques étaient représentées proposant un très large éventail de produits. Des ateliers et des animations ont émaillé ce salon tout au long de la journée.

Pascal Codron, premier adjoint, avec d'autres élus et les membres de l'ACAP, a inauguré la 2e édition de ce salon. Il a indiqué qu'il était unique dans la région et que cette forme de commerce représente 4 milliards de chiffres d'affaires et plus de 650 000 emplois. Ce secteur est en « bonne santé » et recrute...

Marché hebdomadaire

Avec la belle saison, quel plaisir de retourner au marché !

Les avantages sont nombreux : proximité, qualité, convivialité et contacts...

Jour de marché :
samedi entre 8 h et 13 h,
place du Général-de-Gaulle.

Marché en fête

⇨ Samedi 27 mai, honneur aux mamans sur le marché à l'occasion de la fête des mères. Chaque maman recevra une rose.

⇨ Samedi 10 juin, la ferme Thomas proposera une dégustation de fraises et également mettra en place un atelier de rempotage...

Collèges/Ecoles

Portes ouvertes du collège Jeanne de Constantinople

Au collège Jeanne-de-Constantinople

Lundi 20 mars les élèves de CM2 ont été accueillis au collège pour une journée d'immersion aux côtés des élèves de 6e.

Parmi les ateliers proposés, un atelier d'éducation au développement durable au laboratoire de SVT Physique. Ensemble, avec des ateliers les élèves ont travaillé les matériaux et leur impact sur l'environnement.

Atelier 1 - Savoir trier ses déchets pour valoriser ou recycler.

A partir de divers emballages proposés, savoir trier: reconnaître les déchets verts, les déchets ménagers résiduels et différents autres déchets recyclables.

Atelier 2 - La seconde vie des matériaux

Savoir associer (jeu de cartes) le produit recyclé et le produit final. A votre avis, combien de bouteilles d'eau sont-elles nécessaires pour fabriquer un vêtement en polaire ?

Atelier 3 Les déchets à ne pas mettre à la poubelle !

Sous forme d'un jeu de l'oie, retrouver le lieu de dépôt : radiographies, piles, bidons de peinture, médicaments...

Collège Saint-Martin
Le temps d'une rencontre avec Caroline Hofman

Dans le cadre du cours d'arts plastiques, du PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturel) et du parcours Avenir, les élèves de 5e C du collège Saint-Martin ont rencontré **Caroline Hofman**

Les élèves ont découvert «**Naturans** », des photographies réalisées en Pologne en 2013. Des bouteilles en verre ramassées dans la forêt se transforment en paysages invitant le spectateur à voyager.... Une autre œuvre a suivi « **Terra Nostra** », en 2015, une série de photographies...

L'échange avec les élèves s'est poursuivi autour de plusieurs performances.

Caroline H. Qu'est-ce qu'une performance ?

Théo T. Une performance c'est une personne qui se donne pour les arts plastiques.

Caroline H. Une performance, c'est quand un artiste se met en scène, avec son propre corps pour réaliser une œuvre.

Caroline Hofman a projeté ensuite plusieurs images afin d'expliquer les performances qu'elle a réalisées et l'intention de son travail.

Puis, l'artiste a montré un canevas représentant un « like ». Elle souhaite que tous réfléchissent au rapport au temps qui passe. Elle a évoqué son «addiction» à Facebook et le fait que lorsqu'elle commence à surfer sur les réseaux sociaux, elle a l'impression d'y être restée 5 mn alors qu'il s'est écoulé 2 h ! ■

Portes ouvertes des écoles Saint-Charles & Saint-Louis/Sacré-Cœur

Les écoles privées de la commune ont organisé le même jour (1er avril) les portes ouvertes de leurs établissements. Occasion de découvrir les « secrets de fabrication » de chacune,... de visiter les locaux pour des futurs élèves et rencontrer les futurs enseignants.

Un projet cirque à l'école du Sacré-Coeur

Inscriptions pour les CVL d'été à partir du 6 juin

Les **inscriptions** pour les accueils de loisirs organisés par la ville du lundi10 juillet au vendredi 18 août débuteront **mardi 6 juin**, à la mairie au service Jeunesse. Les plannings des activités seront disponibles à partir de cette date.

Documents à fournir pour toute nouvelle inscription

Le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, le numéro d'allocataire CAF, un justificatif du quotient familial actualisé (disponible sur www.caf.fr) et le carnet de vaccinations de l'enfant.

Pour les enfants déjà enregistrés au service Jeunesse

Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et le carnet de vaccinations de l'enfant. Les informations seront à mettre à jour.

En raison des travaux qui auront lieu cet été dans le bâtiment de l'école élémentaire Suzanne-Crapet, il n'y aura pas de CVL à Suzanne-Crapet. Le CVL du mois d'août aura lieu dans les locaux des écoles Le Petit-Prince et Arthur-Cornette, entrée avenue des Lilas.

2 lieux d'accueil

Du lundi 10 au vendredi 28 juillet

- pour les enfants âgés de 3 à 12 ans :

CVL Arthur-Cornette, entrée avenue des Lilas.
Direction : Véronique Ducroquetz.
Thème du séjour : Un monde tout en couleurs

- pour les ados (12-16 ans) :

CVL Roger-Salengro, rue du Docteur-Henri-Vanuxeem.
Direction : Hélène Crespo.
Camping du lundi 17 au vendredi 21 juillet.

Du lundi 31 juillet au vendredi 18 août

- pour les enfants âgés de 3 à 12 ans :

CVL Arthur-Cornette, entrée avenue des Lilas.
Direction : Sonia Hochart.
Thème du séjour : La fête foraine.

- pour les ados (12-16 ans)

CVL Roger-Salengro, rue du Docteur-Henri-Vanuxeem.
Direction : Sarah Lambert.
Camping du lundi 7 au vendredi 11 août.

Les plannings des activités seront téléchargeables sur le site de la ville www.nieppe.fr à partir du 6 juin.

Permanences pour les inscriptions samedis 24 juin et 1er juillet, à la mairie au service Jeunesse de 9 h à 12 h.

Horaires de fonctionnement

Du lundi au vendredi, de 9 h 15 (accueil échelonné jusqu'à 9 h 30) à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Les jours des excursions, ces horaires sont susceptibles de varier. Une garderie est organisée à l'accueil Arthur-Cornette et fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h 15 et le soir de 17 h 30 à 18 h 30. Il n'y a pas de garderie pour les ados, à Roger-Salengro.

Restauration

Un service de restauration est proposé le midi. Les repas doivent être réservés lors de l'inscription. Tarifs en fonction du quotient familial. Le jour des excursions, il est demandé aux enfants d'apporter un pique-nique.

Inscriptions

Les inscriptions se font à la semaine et s'effectuent à la mairie, au service Jeunesse :

pour juillet : jusqu'au samedi 1er juillet,

pour août : jusqu'au vendredi 21 juillet.

Permanences pour les inscriptions : samedis 24 juin et 1er juillet, de 9 h à 12 h.

Participation financière

Elle est forfaitaire, par semaine et comprend l'ensemble des activités, des excursions, des goûters. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Pour les campings, il est demandé une participation financière.

Tarifs sur le site de la ville www.nieppe.fr rubrique accueils de loisirs.

En bref

➲ Dictionnaires pour les futurs collégiens

La ville offre chaque année un dictionnaire aux élèves entrant en 6e. C'est autant un outil indispensable pour les devoirs à la maison, qu'un encouragement à poursuivre ses études. Les élèves inscrits dans les établissements extérieurs à la ville peuvent également en bénéficier en présentant avant le 9 juin un justificatif d'inscription à la mairie, au service Jeunesse.

➲ Prise en charge du transport scolaire

Les élèves qui fréquentent ou vont suivre une classe de la seconde à la terminale dans l'un des établissements, situés à Armentières et dont les frais de transport scolaire en autocar ne sont pas pris en charge par le département du Nord sont priés de se présenter avant le 23 juin à la mairie, au service Jeunesse pour y retirer un imprimé de demande de prise en charge par la commune. Le document peut également être téléchargé sur le site de la ville www.nieppe.fr dans la rubrique documents à télécharger.

Il est rappelé que la participation de la ville ne concerne que les élèves non pris en charge par le Conseil départemental et qui demeurent à l'intérieur du secteur compris entre la rue Pierre-Mendès-France, la rue de la Lys, la rue du Pavé-Fruit, le pavé Fauvergue, le chemin des Jardiniers et la limite territoriale avec la ville d'Armentières.

➲ Temps périscolaires, inscription est obligatoire avant le 7 juillet

Le service Jeunesse de la mairie met en place les temps d'accueils périscolaires (accueils du matin et du soir, restauration scolaire, ateliers découverte, mercredi en période scolaire)

Chaque année, il est nécessaire de renouveler l'inscription de votre enfant et de mettre à jour le dossier administratif.

La mise à jour du dossier administratif permet de signaler tout changement de situation et de quotient familial ou d'informer sur l'évolution de la santé de votre enfant (allergies, maladies, port de lunettes ...) en fournissant les pièces justificatives nécessaires.

Le tarif est calculé selon votre quotient familial.
Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard vendredi 7 juillet pour l'année scolaire 2017/2018.

➲ Inscription dans les écoles publiques

Les préinscriptions dans les écoles publiques de la ville (Suzanne-Crapet maternelle et élémentaire, Le Petit-Prince et Arthur-Cornette/Roger-Salengro ont lieu actuellement et se termineront le 15 mai 2017. Renseignements à la mairie au service Jeunesse ☎ 03 20 44 33 81.
Les formulaires de préinscription sont disponibles sur le site de la ville www.nieppe.fr dans la rubrique documents à télécharger.

Ecole St Louis en classe de neige

Classe de neige

Carte postale des élèves partis en classe de neige de l'ensemble scolaire Saint-Louis/Sacré Cœur, ils étaient partis du 13 au 25 mars et sont revenus enchantés de leur séjour.

Au total, la ville a financé le séjour de 105 élèves : 54 enfants de l'école Suzanne-Crapet en janvier Au Reposoir et 51 élèves de l'école Saint-Louis/Sacré-Cœur en mars à La Chapelle-d'Abondance, Soit une somme de 516,65 € par élève.
Le montant total de cette opération s'élève à 54 248, 25 €.

Ecole municipale des Sports

Dernière séance avec le Handball-club de Nieppe pour les enfants inscrits à l'école municipale des Sports.
Pascal Lassue, président
Paul et Alexandre (éducateurs)
ont assuré l'encadrement des jeunes pour cette session..

CVL de Printemps

Souvenir du CVL de printemps qui vient de s'achever. 115 enfants ont pris part aux différentes activités.

Julien, Grégory et Jean-Loup « règnent » sur le parc du Château.

A la veille de l'inauguration du nouveau parcours botanique (voir rubrique « Evénements » page 2) au parc du Château. La rédaction de Nieppe mag a rencontré les trois agents affectés à l'entretien de ce site remarquable nieppois.

Jean-Loup Temprenant

Jean-Loup Temprenant, 59 ans agent technique employé à la ville depuis 1996 et affecté au parc depuis

Jean-Loup apprécie son travail au parc et surtout il apprécie grandement son cadre de travail.

« Travailler au Château, c'est le paradis !... »

De l'entretien des courts extérieurs de tennis, aux soins (nourriture, litière) des animaux, à la remise en état des allées (gravier). Le parc nécessite un travail important, comme le dit Jean-Loup : « il y a toujours quelque chose à faire... »

Enlever les « gourmands « les rejets des arbres fruitiers, désherber le mini-golf, depuis l'arrêt des pesticides, la binette est l'outil principal pour le désherbage.

Jean-Loup Tempremant

Grégory Verbièse

Grégory Verbièse

Grégory Verbièse, 38 ans CAE depuis 2016, affecté au parc depuis mars 2016 intervient en alternance avec Julien Maes, 1 jour sur 2.

Il gère les mêmes missions que Julien et apprécie de s'occuper des animaux de l'enclos en leur donnant à manger. Bien des animaux de basse-cour sont présents (poules, oies, dindes, pintades, coqs...). Bibiche la biche et Chocolate la biquette (chèvre au nom prédestiné, qui adore le...chocolat !) complètent le tableau. Avec Jean-Loup, Grégory est intarissable sur les animaux. Grégory gère aussi la surveillance du parc, ce qui lui permet d'avoir des contacts avec les visiteurs, pour cet agent, très réservé, les échanges l'aident à prendre davantage confiance en lui. Un travail au contact de la nature qu'il apprécie beaucoup.

Julien Maes

Julien Maes, 34 ans CAE depuis 2015, est affecté au parc du Château où il travaille un jour sur deux.

« Il y a beaucoup à faire dit-il, notamment en entretien (pose de grillage) et rénovation (les travaux de peintures ne manquent pas : lisses, mini-golf, table de tennis de table, les jeux...)

Julien effectue d'autreses missions (ramassage et/ou soufflage des feuilles) La tonte, le désherbage,... l'entretien des allées...

Les horaires sont plus contraignants l'été avec une plus grande amplitude d'ouverture ce qui génère plus de contraintes...

Au printemps c'est la réouverture du mini-golf avec sa gestion...

Accueillir le public, répondre aux questions, guider... sont d'autres missions que Julien doit accomplir...avec ses collègues avec lesquels il forme une bonne équipe !

Julien Maes

N42 NIEPPE au passé NIEPPE n°7

Jean-Claude Delpierre propose ce mois-ci une carte postale des années 30 : la route nationale 42 à la sortie de Nieppe vers Bailleul, photographiée et éditée par Albert Deflandre d'Hautmont.

L'épicerie d'Aline Dupont jouxte la belle façade du ***Bas Bleu*** d'abord estaminet puis bonneterie et épicerie.

Suivent l'atelier du ***marchand de vélos*** Henri Broucke et le cabaret de sa fille Irma, l'atelier du ***maréchal-ferrant*** Désiré Mahieu et de Marie Thomas puis une vaste pâture où étaient installés les demi-lunes et baraquements datant d'après-guerre avant l'entrée du boulevard des Anglais.

Au coin, ***vers le Pont d'Achelles,*** la maison d'Emile Lamoot, les ruines de la ferme Ducourant dont il ne reste que la pompe, la haute demeure de René Sonneville et la ferme de Jules Loridan puis d'Albert Lucidarme.

Côté droit, après la ferme de Gaston Gruson, de Germaine Lestamps et de leur servante polonaise Sofia, la rue des Trois-Rois qui menait à la cité des provisoires rasée dans les années 60 avec au coin l'estaminet du ***menuisier*** Léon Poorterman et de Marthe Delache. Plus loin le cabaret du ***Retour des Chasseurs***, sans pause possible avant la ***rue du Sac*** et le café du même nom !

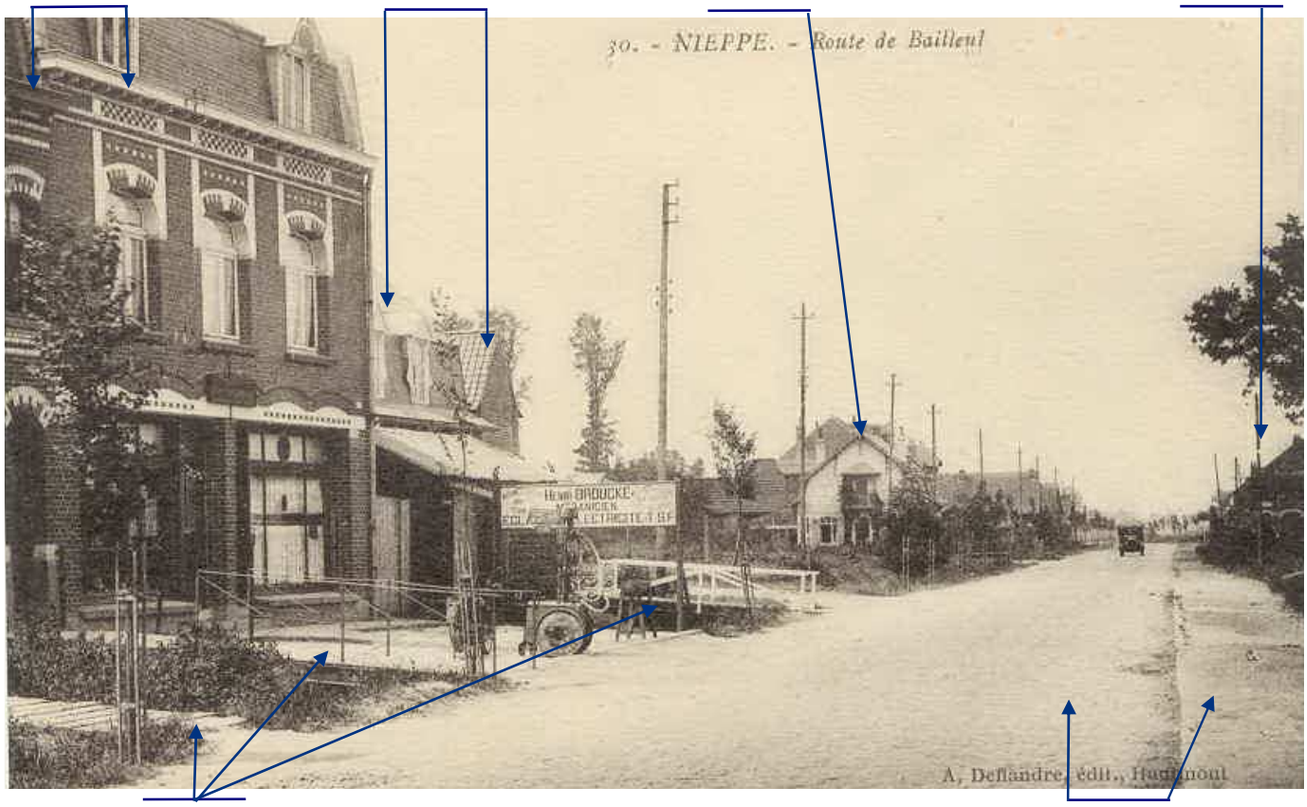

La Becque ouverte jusqu'au dessus de la ferme d'Edouard Fermaut jusqu'au milieu des années 60 était enjambée de ponceaux pour accéder aux habitations. Encore poissonneuse dans les années 40, elle était également un piège : un « *policier Pétain* » trop curieux y a été poussé en 44 et un paroissien y a plongé à l'issue d'une grand-messe-manille bien arrosée !

La circulation est rare : quelques automobiles, des charrettes et surtout des camions chargés de balles de coton et des citernes de gas-oil faisant la liaison de Dunkerque à Lille.
Le trottoir cyclable, large et caillouteux n'apparaît pas plus accueillant que la chaussée.
Durant la guerre, la nationale 42 sera le théâtre d'embouteillages prémices des grandes tragédies :
Mai 40… Au Pont d'Achelles, Maria Verguldezoone, 24 ans, s'étonne depuis plusieurs jours de la circulation venant du bourg : des soldats résignés et débraillés mélangés aux civils à pied, bicyclette, charrette, brouette et voiture d'enfant. Les jeunes s'alarment : *« Ils arrivent ! ».* Les anciens s'effraient : *« Ils reviennent ! ».* Maria hésite : *« Partira ? Partira pas ? »* La vision d'une jeune femme accouchant dans le fossé la décide : elle restera et mettra au monde sa fille Arlette à la maison, le 14 juin !
Juin 40… Pour Jean Fermaut, 14 ans, le spectacle est devant la ferme familiale. Fin mai les imposants *Panzers* ont succédé sur la chaussée aux petits chars Renault annonçant la suite : de Dunkerque arrive maintenant le flot ininterrompu des prisonniers français. On les rafraîchit, les encourage et on les aide à s'échapper. Ils s'évanouissent alors dans la nature ou retournent dans la colonne : oncle Henri par peur des représailles et cousin Jean, le médecin, pour ne pas abandonner ses compagnons d'infortune...
4 septembre 44… De la place, Jean Ledet, 35 ans, scrute le pavé : il ne partage pas l'optimisme ambiant. Hier dimanche, dans Nieppe vide d'uniformes vert-de-gris, une camionnette chargée de *fifis** patrouillait, à la sortie de l'église on discutait joyeusement, à la gare on sortait les drapeaux tricolores, au pont la population plaisantait avec les sentinelles. Dans les jumelles du douanier, une troupe de soldats déterminés, lourdement armés apparaît… *« Ils reviennent ! »* la guerre n'est pas terminée…

** nom familier donné par la population aux résistants locaux des Forces Françaises de l'Intérieur*

« Nieppe au passé» : Jean-Claude Delpierre ☎ 03 20 48 72 38 ou jean-claude.delpierre@wanadoo.fr
Photo : collection Jean-Claude Delpierre.

Merci à Jeanne et Jean Fermaut , Clément Delestrez, Louis Oden, et Francine Taverniers pour leur aide.

Etat civil

Naissances

Damon Heughebaert Rainaud (Armentières – 08/02)
Achille Degand Guetiere (Lille – 14/02)
Lina Amira (Armentières – 15/02)
Steven Deheegher Debril (Armentières – 17/02)
Amandine Barbry (Lille – 22/02)
Garance Delabre (Lille – 27/02)
Anaïs Pit (Lille – 08/03)
Erwan Spilers (Lille – 20/03)
Lily Pickeu (Armentières – 22/03)

Mariage célébré à Nieppe

Tony Cericola, ambulancier
et Marine Leroy, sans profession (18/02)

Décès

Ginette Deswarte veuve Bouchery, 81 ans (Armentières – 31/01)
René Michiels, 91 ans (Nieppe – 17/02)
Jeanne Camus veuve Verriest, 90 ans (Armentières – 18/02)
Anne Madejczyk veuve Grember, 96 ans (Lomme – 02/03)
Louis Deconinck, 92 ans (Armentières – 03/03)
Arlette Cordier veuve Piscione, 65 ans (Lomme – 05/03)
Marie Delcambre veuve Bétourné, 95 ans (Nieppe – 14/03)
Norbert Laden, 94 ans (Armentières – 15/03)
Gaëtane Deblock veuve Creton, 77 ans (Armentières – 20/03)
Bertrand Vitse, 55 ans (Nieppe – 24/03)
Suzanne Chantry veuve Bernard, 86 ans (Nieppe – 29/03)

Recensement

Les jeunes gens qui atteindront leurs 16 ans durant le mois, sont invités à se présenter à la mairie, service état civil afin de se faire recenser.

Bien vouloir se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et éventuellement d'un certificat de nationalité française. ■

Permanences

Conseiller départemental

Jean-Marc Gosset assurera une permanence à la mairie, samedi 20 mai de 10 h 30 à 12 h sans rendez-vous.

Avocat

Les prochaines consultations gratuites de l'avocat se dérouleront samedis 13 mai et 3 juin de 8 h 30 à 12 h en prenant rendez-vous au préalable ☎ 03 20 38 80 00. ■

Pôle seniors

Le pôle seniors propose une sortie cinéma au Flandria à Bailleul Vendredi 19 mai.

A l'affiche : C'est beau la vie quand on y pense
Comédie de ... avec Gérard Jugnot et François Deblock,...

Loïc le Tallec ne s'est jamais vraiment occupé de son fils. Quand ce dernier disparaît dans un accident de la route, Loïc est dévasté. Il n'a plus qu'une idée en tête : retrouver celui qui vit désormais avec le cœur de son fils. Il va tomber sur Hugo, un jeune que ce cœur tout neuf rend totalement déraisonnable et incontrôlable. Leur rencontre promet d'être explosive.

Le pôle seniors a programmé une sortie à Saint-Sylvestre-Capel et Bray-Dunes, jeudi 20 juillet.

Départ de Nieppe : 13 h 30

-un atelier de fabrication de crème glacée à Saint-Sylvestre-Cappel,

-le déjeuner,

-l'après-midi à Bray-Dunes

Rendez-vous jeudi 20 juillet, départ à 9 h, retour à 18 h

Tarifs (déjeuner avec boissons comprises ■

Tarifs			
Cinéma **C'est beau la vie quand on y pense** **19 mai** Inscriptions jusqu'au16 mai		**Sortie** **Saint-Sylvestre-Cappel et Bray-Dunes** **20 juillet** Inscriptions jusqu'au 10 juillet	
5 €	seniors nieppois 65 ans ou 60 ans en cas d'invalidité	29 €	seniorsnieppois 65 ans ou 60 ans en cas d'invalidité
6 €	seniors nieppois n'ayant pas l'âge requis	16,50€	seniors nieppois n'ayant pas l'âge requis
7,50 €	seniors extérieurs	34 €	seniors extérieurs
Pôle Seniors **1442 rue d'Armentières** **☎ 03 20 38 80 37**			

Election
Qui sera Miss Nieppe 2018 ?

La soirée d'élections est programmée samedi 4 novembre à la salle omnisports.
Vous souhaitez vous présenter ?
Les dossiers de candidature seront disponibles à la mairie (service vie associative) à compter du 15 mai
Les candidates doivent être âgées de 16 à 24 ans,
Habiter Nieppe ou une commune limitrophe (Bailleul, Steenwerck ou Armentières).

Collecte de sang

La collecte de sang du vendredi 14 avril, n'a attiré que 42 donneurs. La prochaine collecte interviendra vendredi 4 août de 15 h à 19 h au foyer restaurant. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Braderie de printemps

A l'occasion de la ducasse de printemps dans le quartier du Pont, du 3 au 5 juin prochain, une braderie sera organisée

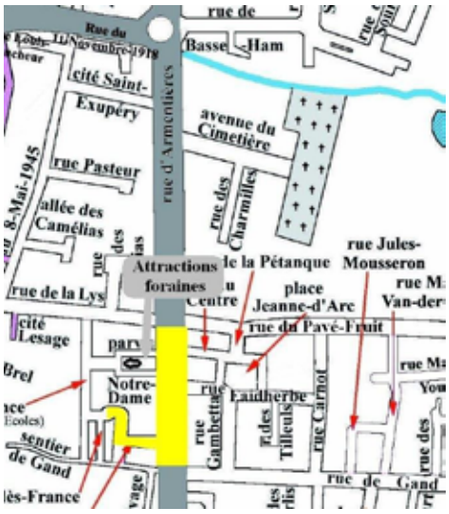

Les inscriptions pour la **Braderie de printemps** seront effectuées par les bénévoles de l'ACAP (association des commerçants, artisans et prestataires de services de Nieppe), lors de permanences assurées à la mairie, 249 place du Général-de-Gaulle, les samedis de 8 h 30 à 11 h 30 :

- les 6 et 13 mai pour les riverains,

- les 20 et 27 mai pour les autres bradeux.

Il est rappelé que les participants sont tenus de présenter une pièce d'identité lors de l'inscription.

Chaque participant doit compléter une attestation sur l'honneur indiquant la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et n'est autorisé qu'à vendre des objets personnels et usagés.

Participation : 1,50 € le mètre. Les emplacements occupés sans inscription préalable seront facturés à 3 € le mètre.

Le périmètre se répartit comme suit : rue d'Armentières les deux côtés (de la rue du Pavé-Fruit à la rue de Gand – et de la rue de la Lys à la rue du Rivage). A noter que la circulation et le stationnement seront interdits pour toute la durée de la manifestation ; des déviations seront mises en place.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il sera interdit de déplacer et/ou quitter son emplacement, en utilisant son véhicule, avant 17 h.

La braderie est réservée aux particuliers.

Renseignements : acap-nieppe@orange.fr ou ☎ 06 51 82 94 69

Déchetteries

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Du 1er avril au 31 octobre :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h 30 / 12 h et 14 h / 18 h.
Dimanche : 9 h 30 / 12 h.
Jeudi : fermé.

Vivons Nieppe ensemble

Les temps sont difficiles, continuons d'avancer sereinement

Nous voici en pleine période électorale, un tournant majeur pour la France : l'ensemble des candidats veulent se démarquer du quinquennat qui se termine, même si nombre de ceux qui étaient aux manettes se regroupent sous la bannière de celui qui en fut bien longtemps le ministre de l'économie avant de quitter le bateau parti en pleine dérive...

La réflexion que cette campagne nous amène, c'est que l'engagement pris vis-à-vis des électeurs des primaires a été bel et bien foulé aux pieds.

A droite, le vainqueur de la primaire a eu fort à faire pour aller jusqu'au bout, et résister au doute d'une partie des responsables de son camp émus par la virulence des coups bas portés.

Il a fallu que le peuple de la droite et du centre se manifeste, et lui confirme sa confiance pour qu'il soit au 1er tour

Pour la gauche socialiste, ce fût pire : le vainqueur des primaires de gauche s'est vu progressivement, mais durablement lâché par ceux-là même qui avaient organisé ses primaires, ou même y avaient participé, bon nombre d'entre eux ralliant finalement celui qui avait refusé de jouer le jeu. Ils ont trahi ce choix démocratique, ils ont trahi leurs électeurs : comment peuvent-ils encore inspirer confiance ?

A la date de parution de cette tribune, le 1er tour sera derrière nous, le choix qu'y auront fait les Français aura déjà donné une tendance de leur volonté de changement. Espérons que celle-ci soit vraiment porteuse de chances pour la France et l'avenir de notre Nation

Au plan local,

Ce n'est pas peu dire que les temps sont difficiles pour notre commune, mais nous faisons confiance à notre municipalité pour continuer à avancer sereinement...

Temps difficiles :

Depuis l'arrivée de notre équipe aux affaires communales, notre municipalité avec l'aide des services, s'est attachée à redresser les finances, à administrer avec bon sens la commune, à faire fonctionner les services à la population, malgré les réductions budgétaires et l'augmentation des charges. Et là, ces derniers mois, celles-ci viennent malheureusement de faire un bond inattendu.

Quand nous sommes arrivés aux affaires, il a fallu d'abord traiter un trou de plus de 2 millions que nos prédécesseurs avaient laissé.

Aujourd'hui, ce sont les conséquences de l'abandon par nos prédécesseurs des travaux de maintenance ou de mise aux normes qui nous rattrapent, et qui se traduisent par des obligations incontournables, à réaliser dès que possible : mise en accessibilité des bâtiments publics, vétusté de la cuisine du foyer restaurant, dangerosité du clocher de l'église Saint-Martin, du bâtiment de l'école élémentaire Suzanne-Crapet, après en 2016 du préau de l'école Cornette, ces 2 derniers points ayant nécessité la prise de mesures d'urgence. Coût de ces opérations de l'ordre de 2 millions...

Alors oui, il faut faire face, réparer ces situations, rester axés sur nos missions essentielles, même si nos ressources sont nettement moindres que celles de nos prédécesseurs, et ne pas se laisser détourner de notre chemin

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, d'agréables mois de mai et de juin

L'équipe Vivons Nieppe Ensemble

Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que «dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur...»

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera des 2/3 d'une page (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule résponsabilité de leurs auteurs.

Pour Nieppe avec vous

[DÉPENSES EN HAUSSE, SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN BAISSE]

Le Budget 2017, voté fin mars, laisse apparaître les éléments suivants :

- Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2017 augmentent de 3,2 % par rapport à 2016
- A l'inverse, les recettes réelles de fonctionnement de 2017 baissent de 10,40 % en un an
- L'endettement augmente de 2 millions d'euros

→ Si aucune action n'est menée rapidement pour mieux maîtriser les dépenses de notre ville, une hausse des impôts sera inévitable dans les années à venir.

Alors que le Maire ne réalise pas d›économies, les associations n'auront pas le choix que de tout faire pour mieux maîtriser leurs dépenses. En effet, une nouvelle fois, la majorité municipale impose aux associations nieppoises (clubs sportifs, activités séniors, ...) une baisse de leurs subventions.
→ Réaliser des économies est plus facile quand elles reposent sur les autres.

[ABANDON DE LA VIDÉOSURVEILLANCE]

Annoncé en janvier par le Maire lors de la cérémonie des vœux, sans aucune concertation préalable (même l'adjoint à la Sécurité n'était pas au courant), et répété dans le Nieppe Mag de mars, le projet de vidéosurveillance est semble-t-il aujourd'hui abandonné pour des raisons budgétaires. Comment peut-on faire des annonces à la population et quelques semaines après les abandonner ? Cela laisse à supposer que la majorité navigue à vue et ne maîtrise absolument pas son budget.

Quel dommage d›avoir quitté le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui met aujourd›hui en place un groupement de commandes pour déployer à moindre coût la vidéoprotection sur les communes d'Armentières, d'Houplines et de La Chapelle d'Armentières.

→ Cet exemple montre le manque de sérieux dans la gestion financière de notre commune.

BLOG : POURNIEPPE.COM / COURRIEL : POURNIEPPE@GMAIL.COM / TÉL. : 07 68 10 47 46

Nieppe Horizon Flandre

Où situer votre maire politiquement ?????

En 2008, Roger LEMAIRE est entré en politique sur une liste socialiste dissidente de celle du maire en place Michel VANDEVOORDE. Il est alors élu suite à la fusion des trois listes d'opposition à la politique de la majorité en place.

La vie des 6 membres de l'opposition ne fut pas un long fleuve tranquille, notamment des divergences sur l'attitude à adopter en tant qu'opposition, un des 6 membres rejoignant la majorité.

Février 2013, Jean-Michel BALLOY demande à Roger LEMAIRE ses intentions pour les municipales de 2014. Roger LEMAIRE informe les 5 opposants qu'il arrête (trop âgé et quelques soucis de santé). Suite à cette déclaration Jean-Michel BALLOY informe Nieppe, via la presse locale de son intention de conduire une liste pour les élections municipales de 2014.

Octobre 2013, Une partie de l'équipe paroissiale organise un «conclave» afin de décider de la tête de liste pour les élections municipales de 2014. Roger LEMAIRE est désigné, sans avoir de programme et d'adversaire. Il est clair qu'il s'agissait d'un complot contre Jean-Michel BALLOY.

2014, Roger LEMAIRE est élu avec seulement 43% des voix sur une liste «apolitique». Fin 2016 début 2017 avec l'ensemble de son équipe ils soutiennent officiellement François FILLON pour les élections présidentielles de 2017 (participations aux différents meetings, Rassemblement à Paris etc. etc.)

Mars 2017, revirement de Roger LEMAIRE, Maire de Nieppe, apporte son parrainage, pour les élections présidentielles à Jean LASSALLE, député du sud-ouest, plus connu pour ses excentricités que son travail parlementaire. L'ensemble de l'équipe «Vivons Nieppe Ensemble en a-t-elle été informée ??? » Comment peut-on faire confiance à un maire aussi versatile ???

Karine VAN INGHELANDT **Vos élus** **Jean-Michel BALLOY**

Le défi nieppois – rassemblement bleu marine

Au moment d'écrire cette tribune le 12 avril, je suis bien conscient que sa parution en mai, correspondra au dénouement des élections présidentielles.
« Prés du monument se tient invisible
La petite fille aux yeux de matin.
Tout quand vous voulez, Seigneur est possible.
L'enfant Espérance a joint les deux mains »

Pour le reste, au niveau municipal nous arrivons à mi mandat, il ne reste que 3 ans à l'actuelle municipalité, pour tenir ses promesses électoralistes. Les projets semblent bien éloignés, voici l'heure des bilans.

Afin de protester contre la façon dont sont traitées les 3 oppositions, j'ai quitté la séance du conseil municipal du 7 mars, assistant dans le public en compagnie de Jean Michel Balloy et Karine Van Inghelandt au dit conseil. Vu du public le silence des conseillers de la majorité est impressionnant. Un conseiller de Roger Lemaire cela ferme sa gueule et ensuite démissionne. C'est affligeant.

Pour ma part, je dois constater depuis le conseil du 7 mars une amélioration en ce qui concerne l'information des élus d'opposition .Dans les 3 ans qui restent à siéger, fidèle à mes engagements je serai attentif à la défense des intérêts des Nieppoises et Nieppois.

Didier Lejeune conseiller municipal FRONT NATIONAL
Notre blog NIEPPE BLEU MARINE

Rendez-vous

■ Fête des Voisins

Vendredi 19 mai

Si vous souhaitez organiser cette manifestation dans votre rue ou dans votre quartier, merci de vous faire connaître à la mairie, au service de la vie associative où vous pourrez obtenir du matériel (chaises, tables,...*) et du matériel publicitaire.

Contact pour tout renseignement complémentaire
☎ 03 20 38 80 00
ou par mail gestion-salles@ville-nieppe.fr

* dans la limite du stock disponible.

■ Fête de la Musique

■ Vide greniers

Dimanche 2 juillet

3e édition

Dimanche 2 juillet de 10 h à 16 h, la résidence Marcel-Coisne sera une nouvelle fois en fête.

Comme les années précédentes, un vide-greniers est organisé. Les inscriptions gratuites, seront assurées par des bénévoles, à la mairie, de 9 h à 12 h :

- samedi 17 juin pour les habitants de la résidence Marcel-Coisne,

- samedi 24 juin pour les habitants des résidences Elie-Poissonnier, Trois-Rois, Voltaire et Rabelais.

En fonction des places disponibles, les autres Nieppois pourront s'inscrire sur place dimanche 2 juillet au matin à partir de 8 h 30.

Pour cette journée, les bénévoles préparent différentes animations, à destination des enfants : maquillage, pêche aux canards, chamboule-tout, ...

Nouveauté : il sera proposé un concours de vélos ou trottinette décorées. Deux catégories : de 3 ans à moins de 6 ans et de 6 à 15 ans. Les participants sont invités à présenter au jury leur vélo ou trottinette qu'ils auront décoré chez eux

- à 11 h pour les plus petits, avec remise des prix vers 12 h

- et à 14 h pour les plus grands avec remise des prix vers 15 h.

Toutes les animations seront gratuites - Il sera possible de se restaurer sur place. ■